vendredi 27 mars 2026

CONVOCATION

J'ai l'honneur de vous informer que le **CONSEIL MUNICIPAL** se réunira le

JEUDI 2 AVRIL 2026 A 20h00
A LA SALLE ANNEXE DE LA MAIRIE

- **ORDRE DU JOUR**

- Vie politique et institution

Indemnités de fonctions du Maire, des Adjoints
Délégation à des Conseillers délégués et indemnités
Application de l'article L2121-21 du CGCT dernier alinéa
Election des membres de la commission d'appel d'offre à caractère permanent
Election des membres de la commission d'ouverture des plis pour la délégation de service public
Election des membres du SIDERM (syndicat intercollectivités des eaux de la région mancelle)
Election des membres du SIAEP CHARNIE ET CHAMPAGNE (syndicat d'adduction d'eau potable)
Création de commissions municipales
Désignation des membres du COPIL – Construction d'une école élémentaire et rénovation énergétique
Désignation des membres du COPIL – Construction d'une chaufferie et réseau de chaleur filière bois
Election des membres de la commission de contrôle des listes électorales
Proposition des membres à la commission des impôts directs
Désignation des membres du CNAS
Désignation du Référent Déontologie pour les élus locaux
Délégué de l'ATESART
Désignation d'un délégué « Défense »
Désignation d'un délégué « Sécurité routière »
Désignation d'un référent « tempête »
Désignation d'un référent SAGE Sarthe aval (schéma d'aménagement et de gestion des eaux)
Désignation des membres de la réserve communale civile (1 tit +1 suppléant)
Désignation d'un élu référent pour les attributions de logements
Désignation d'un élu référent SDISS

-Finances

Vote des taux d'imposition 2026
DETR 2026 – Maintien et confirmation du dossier déposé Rénovation du clocher de l'église
Consultation Maîtrise d'œuvre création d'une chaufferie et d'un réseau de chaleur : choix de la MOE
Participation Frais de fonctionnement classe ULIS Loué
Création d'une voie piétonnière le long de la RD88
Feu d'artifice du 27 juin 2026
Délégation pour lancer consultation contrat arrivé à échéance.
Versement indemnité gardiennage église
Mutualisation contrôle des jeux et équipements sportifs

-Ressources Humaines

Procédure de mise en concurrence d'un groupe d'assurance statutaire – adhésion à la consultation du CDG72

- **DIVERS**

Décisions du Maire

Dans l'attente de vous rencontrer, veuillez croire, cher (*ou* chère) collègue, en mes sincères salutations.

Le Maire, Michel BRIFFAULT

MAIRIE DE COULANS-SUR-GEE (SARTHE)

Mairie – 29 Rue Nationale- 72550 Coulans sur Gée
Tél. : 02 43 88 82 16 – Courriel : mairie@coulanssurgee.fr
Ouverture au public : le mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h30.

Permanence téléphonique : le lundi et jeudi de 14h à 17h. le mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h
Le samedi de 9h à 12h30